

P.P 2067 CHAUMONT

MONSIEUR
FURRER HENRI

2067 CHAUMONT

24 / 16 / 14 / 24 / 38k

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 20.-. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique " Chaumonnier ", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le " Chaumonnier ":

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Abonnement au périodique "le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, Fr 15.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP):

Nom.....Prénom.....

Adresse.....



**Société d'Intérêt Public,
case postale 26, 2067 Chaumont**



MÉMENTO

FÊTE DE NOËL, DIMANCHE 19 DÉCEMBRE À 15H00
À LA CHAPELLE

DIMANCHE 30 JANVIER 2000
LES 15 KM DES SAPINS AUX BUGNENETS
COURSE DE SKI DE FOND OUVERTE À TOUS

LES COMITÉS SIP ET SIPAT VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX
NOËL ET UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2000 !

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER: 19 FEVRIER 2000

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 1999 No. 83
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont
Imprimé à Chaumont par Bernard Jacot, La Crêtée
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP
22 OCTOBRE 1999
GRAND HÔTEL CHAUMONT ET GOLF**

Au nom du comité de la Société d'Intérêt Public et de la présidence collégiale, Aldo Di Cesare salue l'assemblée - forte de 50 membres environ - et la remercie de sa présence, gage de son soutien aux activités de la société.

Les éditions du Chaumonier se poursuivent mais les frais augmentent régulièrement. Daniel Wicki nous permet chaque trimestre de découvrir différents aspects de la région de Chaumont. Les auteurs d'articles sont toujours les bienvenus.

Pour les comptes, les recettes atteignent 10'000.-- et les charges 11'200.--. Le déficit est dû aux frais d'envoi du Chaumonier et de la couverture de déficit de la fête du 1er mai notamment. Les réserves actuelles se montent à 15'400.--environ.

Le comité actuel comprend : Claire-Lise Chiffelle, Aldo Di Cesare, Etienne Grandjean, Liliane & Roger Junod, Jean-Pierre Gyger, Frédéric Perriard et Daniel Wicki.

Pour les membres de la commission SIPAT, selon des informations reçues, on peut dire que la solution se clarifie lentement et que l'échéance d'une solution est proche. Le temps d'attente a été justifié par la mise en coordination de toutes les parties intéressées sur la montagne de Chaumont. Les demandes et recours vont être traités individuellement. L'Etat a bon espoir que les choses puissent se régler assez rapidement. Il n'y a pas de volonté de blocage. Il faut attendre maintenant des décisions concrètes et veiller au contenu des communications officielles. Avant Noël, des solutions devraient être rapidement apportées.

Selon les indications rapportées, la situation des WC publics du funiculaire est alarmante. Problèmes d'accès et d'hygiène sont malheureusement pas pour renforcer l'image de Chaumont. Demande est faite à la SIP de contacter les parties relevant de ce problème et d'améliorer la situation.

La barrière mise en place le long du funiculaire pose quelques problèmes mais comme elle est posée, il est difficile de revenir en arrière. Une haie aurait été plus appropriée.

Une solution sera mise en place pour le 1er Août 2000. On misera sur la simplicité et la convivialité.

Pour le comité

E. Grandjean

**SERVICE DU FEU DE CHAUMONT
ET L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

C'est par un tout-ménage que les habitants de Chaumont ont été convoqués le samedi, 9 octobre, à 10 h précises, aux abords du terrain de football pour assister à une démonstration relative aux "premiers gestes" en cas de sinistre.

Démonstration rondement menée par quelques pompiers du lieu, dont le Capitaine Dick, instructeur qui a fort bien transmis tout son savoir de l'utilisation des différents extincteurs, la manière d'étouffer un feu en cuisine d'une huile flambée à son insu, d'un feu d'hydrocarbures ou encore un "simple feu" de cheminée.

Les feux allumés sur l'emplacement traditionnel du 1er août ont un peu réchauffé l'air plutôt frisquet de ce samedi matin; feux qui ont rapidement été maîtrisés par les personnes présentes qui ont eu la possibilité de se familiariser avec le matériel mis à disposition.

Seul regret, qu'il n'y aie pas eu plus de Chaumoniers qui aient profité de l'aubaine qui leur a été donnée. Un accident est si vite arrivé, le geste juste et à bon escient peut éviter une catastrophe.

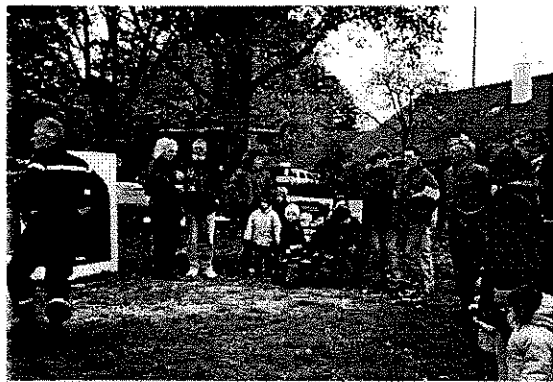
C'est au local des pompiers que les habitants de Chaumont se sont réchauffés autour du verre de l'amitié accompagné d'excellentes saucisses d'Ajoie.

Suite à cet exercice, il était intéressant d'en savoir plus sur l'organisation des pompiers à Chaumont. Le Sergent Gérard-Philippe Ansermet s'est volontiers mis à disposition pour expliquer les différents aspects de cet organe indispensable à toute ville, village ou hameau.

Chaumont est rattaché à la section de Neuchâtel. Plus de vingt personnes y sont actives et ceci obligatoirement jusqu'à 42 ans. Mais rien n'empêche de rester dans les rangs au-delà.

Chaque année cinq exercices sont agendés, ainsi qu'une inspection pratique tous les deux ans à Neuchâtel. Les exercices consistent à la manutention de l'échelle, matériel divers et motopompe, ce qui permet le contrôle de situations des abords des bâtiments et la connaissance des lieux. Deux hangars sont à disposition, un sur la route de Chaumont, ainsi que le grand hangar qui se situe dans le bâtiment de la poste où les matériaux sont entreposés.

Dès qu'un problème surgit les téléphones retentissent chez tous les pompiers de Chaumont ainsi qu'à Neuchâtel. Heureusement, pas toutes



les interventions ne sont sérieuses, ce qui veut dire qu'il arrive parfois que de fausses alarmes sont déclenchées. Il peut s'agir de faux contacts ou d'essais idiots pour tester les alarmes. Si une alarme peut être stoppée dans la minute, les propriétaires ou locataires reliés directement au centre de Neuchâtel ne passeront

pas à la caisse. Il s'agit, dans ces cas, surtout de homes pour personnes âgées ou de maisons de vacances pour jeunes ainsi que de bâtiments publics. C'est la chambre cantonale de l'incendie qui donne les autorisations nécessaires pour être relié directement au centre des pompiers.

La population de Chaumont a certainement t'elle remarqué les plaques rouges numérotées qui ont été posées bien visibles à l'entrée des maisons ou propriétés. Selon les dires du Sergent Gérard-Philippe Ansermet elles font partie d'un nouveau plan de quartier des pompiers. Ces plaques permettent de repérer les endroits sinistrés plus rapidement grâce aux dossiers dressés pour chaque habitation qui contient le plan d'accès, été et hiver, la capacité des citernes existantes, l'emplacement de l'hydrant la plus proche, la nature du bâtiment ainsi qu'une photo.

Le Sergent Gérard-Philippe Ansermet insiste que chaque personne connaisse le numéro de la plaque rouge, ce qui simplifie et accentue la rapidité des interventions.

Comme dans tout organe de cette importance il existe différents échelons qu'un pompier peut gravir. Les pompiers de Chaumont font partie des sous-officiers, d'Appointés ils peuvent devenir Caporaux, puis Sergents. Alors qu'à Neuchâtel font partie des officiers les Lieutenants, 1er Lieutenants, Capitaines et Majors.

Avant de conclure il était intéressant de connaître la raison de la création de l'Amicale des Pompiers en 1998 dont toute personne, ayant participé à des exercices, peut faire partie. La raison en est d'ordre informatique. C'est-à-dire qu'avant cette date, chaque pompier touchait sa solde de la main à la main et celle-ci passait dans une caisse commune, ce qui donnait lieu à un souper annuel fort sympathique. Mais à ce jour, la solde est versée sur les comptes privés de chaque personne. Ainsi, ceux qui sont toujours intéressés de se retrouver, versent dorénavant leur solde

à l'amicale qui fort de cinq personnes et élu pour trois ans se compose d'un président, d'un secrétaire, d'un caissier et de deux assesseurs. En tout les cas l'intérêt est bien là, vu que 34 membres actifs et passifs ainsi que 20 membres-soutien se sont joints à l'amicale.

Il est à signaler que le but de l'amicale est non-lucratif et que le capital-caisse ne doit pas dépasser une certaine somme convenue à l'avance et statufiée. Le surplus est réinvesti en partie pour transmettre leurs connaissances aux habitants de Chaumont. Le côté amical et sérieux de nos pompiers de Chaumont a fait qu'on les surnomme "le pote au feu".



Daniel Wicki

PAROISSE

Culte de la nuit de Noël le **24 décembre** à 23h00 à la Coudre.

Culte de Noël le **25 décembre** à 10h00 à la Coudre.

Le culte à la Chapelle a lieu le **9 janvier** et le **12 mars** à 11h15.

Célébration unique dans la semaine de l'Unité :

Dimanche **23 janvier** à 10h00 à l'Église Rouge

Dimanche **23 janvier** à 17h00, La Compagnie de la Marelle jouera la pièce : le roi, le sage et le bouffon

La collecte sera en faveur de l'Église Neuchâteloise.

Le **12 et 13 février** : Expo de la paroisse de la Coudre.

Thème : La Coudre s'évade.

Dans le cadre de l'Expo, 13 février à 10h00, culte en famille à la Coudre – Chaumont au Temple de la Coudre.

Un culte a lieu à 14h30 à la Chomette les lundis **7 février** et **6 mars**.

Toute notre sympathie à la famille de M Willy Junod enlevé à ses proches le 20 octobre 1999.

LES ENFANTS FÊTENT HALLOWEEN

Bien préparés les enfants ont averti les habitants de Chaumont de leur passage le jour J, ce qui a permis de se préparer et se munir de friandises, car sinon..... ne pensons pas au pire. En tous les cas il y avait certaines "créatures" que l'on n'aurait pas voulu rencontrer seul au coin d'un chemin à Chaumont.

Daniel Wicki



Dessin
de
Lorraine
Gyger



Un réseau complet de
distribution



est à votre disposition

Chauffage • Sanitaire • Gaz

Régulations • Service brûleurs



Aldo et Walter DI CESARE

Entretien et dépannage 24/24

026 677 27 43

Bureau 032 753 45 44

2067 Chaumont • 1589 Chabrey